

Retraites : Tout savoir pour ne rien casser

Gilles Raveaud / Jacques Littauer

Décembre 2019

1. Déficit ? Quel déficit ?

Le déficit des retraites ? Une évidence. Nous restons sur les bancs de la fac de plus en plus longtemps (pour ceux qui ne s'immolent pas). Et, parmi nos lycéens, « un sur deux sera centenaire », comme l'expliquait Nicolas Sarkozy.

Bref, sur nos 100 ans passés sur Terre, nous ne bossons que pendant une quarantaine d'années, au maximum, et encore, pour ceux qui trouvent du taf. 40 ans de turbin, 60 ans de loisir (en comptant l'Ephad). Un fait sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Dans ces conditions, comment serait-il possible de financer les pensions de nos vieux, et les nôtres, à nous actifs, demain ? Im-po-ssible, évidemment. Sauf que.

Des réserves par milliards

Le déficit annoncé pour 2025 est de 27 milliards d'euros. Vous ne savez pas ce que c'est, 27 milliards ? Moi non plus. Mais nous devrions tous savoir que Lionel Jospin – rappelez-vous – avait créé le Fonds de Réserve des Retraites. Ce fonds, c'est nous qui l'avons alimenté avec notre pognon, en lui filant chaque mois des cotisations sociales.

Or ce fonds, dont personne ne parle, se porte très bien. Il a aujourd'hui sur son compte en banques 32 milliards d'euros. 32, c'est plus que 27, non ? « L'urgence » brandie par le gouvernement... n'existe pas.

Plus fort : Jospin n'a pas été le seul à être prévoyant. Vous connaissez l'Agirc-Arrco (Association générale des institutions de retraite des cadres – Association des régimes de retraite complémentaires) ? Ce sont des caisses complémentaires, privées, auxquelles des millions de personnes cotisent. Elles aussi ont mis des sous de côté.

Et pas qu'un peu : 116 milliards d'euros. *En plus* des 32, oui oui.

Même la Sécu va bien !

En 1996, la Cades, la Caisse d'amortissement de la dette sociale, a été créée afin de gérer la dette de la Sécu. En 2024, cette caisse aura fini de rembourser la dette de la Sécu. De ce fait, comme l'a signalé son Président, Jean-Louis Rey, « en 2024, ce sont l'équivalent de 24 milliards d'euros qui seront disponibles. Aucun gouvernement ne s'était trouvé historiquement avec une telle manne ! ».

24 milliards, *chaque année*.

Et ce *en plus* des 116 et des 32 ? Comme je vous dis.

(Tous ces chiffres sont tirés de [l'excellent article de Christian Eckert](#), ancien secrétaire d'État de Hollande au Budget et aux Comptes publics).

Enfin, si vous lisez le résumé du dernier rapport du Conseil d'Orientation des retraites, le COR, vous verrez – [page 16](#) – que le déficit du système ne sera de 27 milliards d'euros en 2030 que dans le pire des cas. Selon les autres scénarios, il pourrait n'être que de 13 ou 19 milliards. Étonnamment, le gouvernement n'a retenu que le pire.

Conclusion : sans rien changer à rien, notre système de retraites est parfaitement viable au moins jusqu'en 2050, facile.

Mais vous vous demandez : et au-delà ? Réponse demain, bande d'impatients.

Sources

1. Christian Eckert, « Retraites : les mauvais comptes du gouvernement », *Alternatives Économiques.fr*, 9 Sept. 2019.

<https://www.alternatives-economiques.fr/christian-eckert/retraites-mauvais-comptes-gouvernement/00090285>

2. Conseil d'Orientation des Retraites, *Perspectives des retraites en France à l'horizon 2030*, Nov. 2019.

2. La solution, c'est l'emploi

L'une des plus grandes réussites de la « gauche » (de droite) et de la droite de ces dernières décennies est d'avoir isolé le fameux « problème des retraites » du reste des autres questions économiques et sociales. Or la solution d'un problème est parfois ailleurs.

Dans le cas des retraites, c'est évident. La solution, c'est l'emploi. En effet, les recettes des caisses de retraites sont prélevées sur les salaires. Si plus de personnes bossent, et si elles sont mieux payées – ou les deux – c'est plus de pognon à verser aux vieux.

Pour cela, on dispose de tas de pistes, connues depuis des décennies.

Allô, le Medef, il y a quelqu'un ?

Tout d'abord, responsabiliser les entreprises. D'un côté, on nous demande d'aller à l'usine jusqu'à 70 ans, et, de l'autre, les boîtes vous virent, dès 50 ans. Il y a un petit problème, là, non ?

Les entreprises devraient avoir un plan d'accompagnement du vieillissement de leurs salariés, les former de manière permanente, les faire évoluer, aménager leurs tâches et leurs temps de travail au fil de leur vie. Et être lourdement sanctionnées financièrement quand elles ne prennent pas soin de leurs salariés comme elles le devraient.

Le temps des femmes

Deuxième piste : le travail des femmes. De nombreuses femmes restent à la maison, ou sont condamnées au travail à temps partiel, parce qu'elles n'ont pas de solution de garde pour leurs enfants, alors que leur homme est retenu tard le soir au Bar-PMU ou à des « réunions extrêmement importantes tu comprends ».

Une solution simple est d'assurer une place à chaque enfant en bas âge, partout en France, toute la journée. Et d'étendre les heures de garde à la maternelle, et à l'école primaire, partout aussi, et notamment dans les banlieues, afin de permettre aux mères de se rendre à leur travail, parfois éloigné.

Un peu moins de discriminations, s'il vous plaît

Troisième piste : lutter, enfin, contre les discriminations. Savez-vous que, si vous êtes Tunisien, vous ne pouvez pas être prof de maths titulaire ? Car il faut être Français, môme – ou ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne – pour enseigner Pythagore.

Et ce n'est pas que dans le public. Dans les si mal nommées professions « libérales », on s'arrange aussi pour exclure les pas Français, en leur demandant de posséder des diplômes gaulois. (Par contre, pas de problème pour les exploiter comme précaires, comme à l'hôpital.

Au total, pas moins de [5 millions d'emplois sont fermés aux étrangers](#). Mettre fin à cette discrimination leur permettrait de bosser, et donc de cotiser à la retraite de Mamie Ginette.

Au pays du chômage

Enfin, le plus évident : nous vivons dans une situation absurde où des millions de personnes sont sans emploi, tandis que des besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits. Or [le chômage tue](#), donc c'est un peu dommage.

Des tâches urgentes, elles, vraiment, il y en a à la pelle : logements pour les millions de mal-logés ; développement massif des transports en commun ; isolation des bâtiments ; passage à une agriculture 100 % biologique.

C'est cadeau

Chères, ces mesures ? Non. Certaines ne coûtent rien du tout : les centaines de milliers de familles qui cherchent un logement en France ne demandent pas à être logées gratuitement. Elles sont parfaitement en mesure de payer un loyer pas trop débile.

Et l'isolation des logements est, évidemment, très rentable à long terme. Il suffit d'avancer l'argent. Rien de plus facile puisque, actuellement, l'Etat gagne de l'argent quand il emprunte sur les marchés financiers (c'est dingue ? Oui. Surtout que c'est [la presse capitaliste qui vous l'explique](#)).

L'immense gâchis des « aides » publiques aux entreprises

Et si vraiment vous pensez qu'on n'a pas d'argent, deux choses. Un : les mesures ici présentées ne coûtent, au maximum, que quelques dizaines de milliards. Deux : les entreprises bénéficient, en France, *chaque année*, [de plus de 200 milliards d'aides publiques](#), sans aucun contrôle ni contrepartie, notamment en termes de créations d'emplois.

Rien que les banques ont, à elles seules, reçu 14 milliards d'euros, soit l'équivalent du budget annuel du Ministère de la Justice. Et pour quel résultat ? [Je vous laisse deviner](#).

Conclusion : il y a plein de vraies solutions à l'inexistant problème des retraites.

Sources :

1. Ioana Marinescu, « Le chômage tue », *Libération*, 27 Mai 2013.

https://www.liberation.fr/futurs/2013/05/27/le-chomage-tue_906081

2. Observatoire des inégalités, « Cinq millions d'emplois demeurent fermés aux étrangers non européens », 19 août 2019. Plus d'un emploi sur cinq, soit 5,4 millions de postes de travail, demeurent inaccessibles aux étrangers non européens en France.

<https://www.inegalites.fr/Cinq-millions-d-emplois-demeurent-fermes-aux-etrangers-non-europeens>

3. Annick Berger, « Historique : la France emprunte à 15 ans à taux négatif », *Capital*, 6 Sept. 2019.

<https://www.capital.fr/economie-politique/historique-la-france-emprunte-a-15-ans-a-taux-negatif-1349346>

4. Jean Gadrey, « Les aides publiques aux entreprises : probablement plus de 200 milliards par an. Un billet invité d'Alain Gély », 8 Oct. 2019.

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/gadrey/2019/10/08/les-aides-publiques-aux-entreprises-probablement-plus-de-200-milliards-par-an-un-billet-invite-d-alain-gely>

5. Jacques Littauer, « Pauvreté : l'Etat préfère les banques », *Charlie Hebdo*, 16 Oct. 2019.

<https://charliehebdo.fr/2019/10/economie/pauvrete-letat-prefere-les-banques/>

3. Champions du monde !

C'est un paradoxe français bien connu. Nous croyons avoir inventé la Révolution, alors que c'est faux. Les Anglais, et même les Américains, l'ont faite avant nous. Par contre, nous dénigrons souvent notre système social, alors qu'il est, pour paraphraser le grand footballeur anglais Winston Churchill, l'un des moins mauvais au monde.

Adieu aux pauvres

Le système de retraite français a accompli la plus gigantesque réduction de pauvreté de toute notre histoire. Il y a quelques décennies, seuls les rentiers, les propriétaires terriens, les commerçants ou les agriculteurs qui pouvaient revendre leur affaire, disposaient d'une bonne situation lorsqu'ils ne pouvaient plus travailler. Pour les autres, être vieux signifiait être pauvre. Parce que la retraite était soit inexistante, soit très faible.

Puis des hommes et des femmes, dont beaucoup de droite, se réunirent, grâce aux Nazis, dans le Conseil National de la Résistance. Puis des gens comme Maxime Parodi, dont la vie nous est longuement présentée à l'école, ont créé la Sécu.

Connaissez-vous votre salaire ?

Aujourd'hui, en France, un travailleur sur deux gagne moins de 1 800 € par mois ; et un travailler sur deux gagne plus. On appelle cette somme le salaire « médian », car il partage la population 50/50.

Or lorsque Françoise gagne 1 800 €, c'est son « salaire net ». Mais elle coûte plus cher, beaucoup plus cher que cela, à Thierry, son employeur. Il faut en effet ajouter les cotisations sociales salariales (oui oui), pour parvenir à son salaire brut, qui est d'environ 2 300 €.

Et ce n'est pas fini. A cela, il faut encore ajouter les cotisations sociales patronales, et on arrive au coût total pour l'employeur, ce que l'on appelle parfois le « salaire super brut », qui est de 3 200 €.

La différence entre ce dont Françoise dispose pour vivre et ce qu'elle coûte à son entreprise est sidérante : 1 400 € par mois (= 3 200 € – 1 800 €). En effet, ce sont les entreprises qui paient à la Sécu toutes les cotisations sociales, qu'elles soient salariales ou patronales.

Impressionnant, non ? Ces 1 400 € appartiennent bien à Françoise, mais ils lui sont pourtant pris. C'est ce que l'on appelle, si l'on est lucide, du « salaire socialisé », ou du « salaire différé ». Si l'on est un patron, on dénonce ces insupportables « chââârges ».

Ces sommes, d'un montant inouï en effet, nous sont rendues lors des alés de l'existence : allocations chômage, remboursements de frais de santé, accès à la formation, allocation adulte handicapé, allocations familiales, soins gratuits aux urgences, congé maladie, congé maternité, etc. Et, bien sûr, pensions de retraite. (Si vous n'êtes jamais au chômage, jamais malade, jamais pauvre, jamais enceinte, et que vous mourer le soir de votre pot de départ à la retraite, on ne vous rembourse pas).

La retraite, c'est nous

Une leçon évidente, mais souvent oubliée, de tout cela, c'est que ce n'est pas « l'Etat » qui nous verse notre retraite. Nous nous la versons à nous-mêmes, puisque les sommes qui nous sont versées à la retraite correspondent à celles qui ont été prélevées sur notre salaire alors que nous étions jeunes.

Certes, ce sont les employeurs qui font des chèques à l'URSSAF (Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales), l'organisme qui collecte les cotisations sociales auprès des boîtes. Mais cet argent, les patrons le prennent sur notre salaire, par sur leurs profits !

Vive le paternalisme

Reprenons notre exemple de Françoise, et de son salaire net de 1 800 € nets par mois. Son salaire brut est de 2 300 € par mois. Cette personne se fait piquer 500 € par mois, *tous les mois*. Sans ces prélèvements, croyez-vous que Françoise prendrait 500 € tous les mois sur son salaire pour mettre de l'argent de côté en cas de maladie, de chômage, ou pour ses vieux jours ?

La plus grande force du système de Sécu, c'est celle-là : nous prendre, sans nous demander notre avis, plein de thunes sur notre salaire, pour nous forcer à disposer d'une retraite lors de nos vieux jours. Cela s'appelle le paternalisme, et ce n'est pas vraiment au goût du jour.

Mais si vous levez la tête, vous verrez que le paternalisme est un élément essentiel de notre bonheur et de notre liberté. Car qui nous oblige à mettre notre ceinture de sécurité, ou notre casque sur notre tête de motard ou de cycliste, parce que nous sommes trop connes et trop cons pour le faire, alors qu'il s'agit de protéger notre tête ? Le paternalisme. Qui nous éloigne des drogues dures en nous disant que se droguer c'est mal et dangereux, même si on en a très très envie, alors que nous savons que cela va nous détruire ? Le paternalisme. Etc.

Moins cher, ça n'existe pas

De plus, le système de « retraite par répartition » français transfère, automatiquement, de l'argent, pris tous les mois sur les salaires des vendeuses et des ministres, pour le verser, immédiatement, à Papou et à Granny. Et ça ne coûte rien, ou presque : la quasi-totalité de ce qui est pris aux salariés est reversé aux retraités, puisqu'il suffit de payer quelques secrétaires et quelques ordi pour s'en occuper. Un peu comme Western Union, mais en gratuit.

Alors que tous les autres systèmes, « complémentaires » et autres « assurances retraites » vendues par votre banque vous piquent un max de thunes, parce qu'il faut bien rémunérer les bataillons de camarades traders qui font joujou avec votre argent. Mais comme c'est très bien fait, vous ne vous en rendez pas compte. D'ailleurs, si cela ne leur rapportait pas un max, pourquoi en feraient-ils autant la pub ?

Une garantie... politique

Par contre, il faut être clair : il n'existe – hormis les fonds de réserve, dont nous avons déjà parlé – aucun trésor pour garantir le financement des retraites de 2048. Puisque l'argent des

salariés est versé immédiatement aux vieux, il n'est stocké nulle part. Donc, nos cotisations d'aujourd'hui ne nous garantissent... rien du tout.

Mais, contrairement à ce dont sont « sûrs » mes étudiants, il est faux de penser que les jeunes de 2019 n'auront pas de retraite en 2062. La France est un pays tellement riche que cela ne pose aucune difficulté. Du moins sur le plan économique.

Par contre, les d'jeunes, si vous voulez l'avoir, votre retraite, il va falloir faire ce que des générations ont fait avant vous : vous bouger. Tu veux une retraite ? Il suffit d'occuper la rue.

Sources

Calcul du salaire net, brut et super-brut :

<https://www.wuro.fr/pages/outils-pour-les-entrepreneurs/calcul-du-salaire-brut-net-et-cout-total.html>

La suite ici :

<https://charliehebdo.fr/2019/12/economie/dossier-reformes-retraites-macron-intox/>

Au sommaire :

ÉPISODE 4/10 : Mauvais points

ÉPISODE 5/10 : Con comme un Suédois.

ÉPISODE 6/10 : Retraite à 60 ans : qui y croit encore ?

ÉPISODE 7/10 : Les régimes spéciaux, ce n'est pas ce que vous croyez.

ÉPISODE 8/10 : Les fonds de pension, piège à retraités.

ÉPISODE 9/10 : La passion française pour l'inégalité

ÉPISODE 10/10 : Un avenir radieux